

RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION

1. Objet du marché

Le marché a pour objet **la réalisation d'un décor en adhésif micro perforé sur les façades de l'Ensemble Immobilier Tour Maine Montparnasse** à l'occasion du Vendée Globe 2008-2009 et est composé de deux lots :

LOT 1 - Fourniture et impression d'adhésifs micro perforés

Catégorie de services : 15

Classification CPV :

78000000-7 : services d'impression, de publication et de services connexes

LOT 2 - Pose et dépose des adhésifs.

Catégorie de services : 13

Classification CPV : 74410000-6 : services de publicité

Les candidats peuvent présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

2. Procédure de passation du marché

La présente consultation est passée conformément aux dispositions de l'article 9 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics.

La procédure se déroulera comme suit :

1. Envoi du dossier de consultation aux différents candidats et mise en ligne de la consultation sur le site internet de la course vendeglobe.org ;
2. Remise des offres ;

3. Examen des offres ;
4. Demande de précisions et/ou clarifications ;
5. Le cas échéant : négociation avec un ou plusieurs candidats ;
6. Attribution du marché.

3. Identification de l'acheteur

SAEM VENDÉE,

Société Anonyme d'économie mixte à conseil d'administration, au capital de 2.500.000 euros, dont le siège social est sis 20, rue Pasteur – 85000 La Roche sur Yon, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de La Roche sur Yon sous le n° 451 518 641,

représentée par son Directeur Général, Madame Sophie Vercelletto.

4. Groupement d'entreprises

Les entreprises peuvent présenter leur offre individuellement ou bien sous forme de groupement. Si un groupement se présente, celui-ci se verra imposer la forme d'un groupement solidaire s'il est attributaire du marché. Il est interdit aux candidats de présenter pour chaque marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels ou de membres d'un ou plusieurs groupements.

5. Variantes

Aucune variante n'est prévue.

6. Options

Le marché comporte des options définies dans le Cahier des Charges.

Les candidats doivent impérativement répondre aux options définies dans le cahier des charges qui complètent la solution de base.

Une offre incomplète sera éliminée.

7. Conditions de participation

Le candidat devra fournir les renseignements suivants à l'appui de sa candidature :

- Renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat :
 - déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;

- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
 - présentation d'au moins trois références en lien avec les prestations objet du marché, effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
- La copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire ;
 - Une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée, pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de concourir mentionnés à l'article 8 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics.

Le candidat auquel il sera envisagé d'attribuer le marché devra produire en outre, dans un délai de 8 jours à compter de la réception de la lettre lui signifiant que son offre a été retenue :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5, D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail ;
- Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales, définies par arrêté du 31 janvier 2003 (J.O. n°31 du 6 fév. 2003, p. 2243) modifié par arrêté du 28 décembre 2004 (J.O. n°303 du 30 déc. 2004) ou documents équivalents rédigés ou traduits en langue française en cas de candidat étranger.

Si le délai précité n'est pas respecté, le candidat initialement retenu sera éliminé. Le candidat suivant sera alors sollicité pour produire les certificats et attestations nécessaires avant que le marché ne lui soit attribué.

Les candidats peuvent utiliser les formulaires applicables aux marchés publics (DC4, DC5 et DC7) et disponibles sur les sites publics www.cerfa.gouv.fr rubrique « formulaires pour les professionnels » ou sur le site www.minefi.gouv.fr rubrique « marchés publics ».

8. Critères d'attribution

La SAEM Vendée choisira l'offre économiquement la plus avantageuse à l'issue d'un classement, selon les critères suivants **pondérés** :

Pour le lot 1 :

CRITÈRES	PONDÉRATION
Prix	40 %
La qualité technique de la proposition	30 %
Le respect du délai de réalisation des supports demandé	30 %

Pour le lot 2 :

CRITÈRES	PONDÉRATION
Le prix	40 %
La Qualité technique de la prestation de pose et de dépose	30 %
Le respect du délai de pose et le délai de dépose demandés	30%

9. Renseignements d'ordre administratif

Date limite de réception des offres le **15 septembre 2008 à 12 heures.**

Langue devant être utilisée dans l'offre : le français.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

10. Contenu du dossier de la consultation

Le dossier de consultation comporte :

- **l'acte d'engagement**
- **le cahier des charges**
- **le présent avis d'appel public à la concurrence valant règlement de consultation.**

Il peut être demandé ou retiré à l'adresse suivante, après demande télécopiée ou adressée par e-mail à l'adresse suivante :

**Société d'économie mixte Vendée,
33 rue de l'Atlantique - 85000 La Roche-sur-Yon
Tél : 06.08.97.43.56 Fax. 02.51.62.36.73
e-mail = sophie.vercelletto@vendee-globe.fr**

11. Modalités de remise des candidatures et des offres

Les candidats remettent une enveloppe unique comportant la candidature et l'offre à l'adresse indiquée ci-après. Les offres seront adressées sous pli cacheté portant les renseignements suivants :

NE PAS OUVRIR – CONSULTATION « réalisation d'un décor en adhésif micro perforé sur les façades de l'Ensemble Immobilier Tour Maine Montparnasse » à l'occasion du Vendée Globe 2008-2009 :

Date limite de réception des offres :

Le 15 Septembre 2008 à 12 heures.

Les offres seront envoyées **par pli recommandé avec accusé de réception** ou remises **contre récépissé**, du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00, à l'adresse suivante :

**Société d'économie mixte Vendée,
33 rue de l'Atlantique - 85000 La Roche-sur-Yon**

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté.

Les dossiers qui seraient remis après la date et l'heure limites fixées ci-dessus, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus : ils seront renvoyés à leur auteur.

Le pli contiendra :

Éléments relatifs à la candidature :

Se référer au point 6 du présent règlement de consultation

Éléments relatifs à l'offre :

- l'acte d'engagement, dûment rempli, daté et signé
- le cahier des charges daté et signé
- un mémoire technique justifiant des dispositions que le candidat se propose d'adopter pour l'exécution des prestations qui comportera notamment :

Pour le lot 1 :

Un descriptif technique de l'adhésif avec le classement feu correspondant à une pose sur une surface M1.

Pour le lot 2 :

Un descriptif détaillé du mode opératoire pour la pose et la dépose.

Toute offre incomplète au regard des éléments listés ci-dessus pourra être déclarée irrégulière et rejetée.

Il est rappelé que le ou les signataires doivent être habilités à engager le candidat.

11.3. - Les offres seront adressées dans une enveloppe extérieure cachetée portant les renseignements suivants :

APPEL D'OFFRES NE PAS OUVRIR

Réalisation d'un décor en adhésif micro perforé sur les façades de l'Ensemble Immobilier Tour Maine Montparnasse

LOT 1 - **Fourniture et impression d'adhésifs micro perforés**

Et/ou

LOT 2 - **Pose et dépose des adhésifs**

Date limite de réception des offres le **15 Septembre 2008 à 12 heures.**

Les offres seront envoyées **par pli recommandé avec accusé de réception** ou remises **contre récépissé**, du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00, à l'adresse suivante :

**Société d'économie mixte Vendée,
33 rue de l'Atlantique - 85000 La Roche-sur-Yon.**

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté.

Les dossiers qui seraient remis après la date et l'heure limites fixées ci-dessus, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus.

12. Adresses

Adresse auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus :

Société d'économie mixte Vendée,
33 rue de l'Atlantique - 85000 La Roche-sur-Yon.
à l'attention de Sophie Vercelletto,

Tél. 06 08 97 43 56. E-mail: sophie.vercelletto@vendeeglobe.fr Fax 02 51 62 36 73.

E-mail: sophie.vercelletto@vendeeglobe.fr

13. Renseignements complémentaires

Le représentant du pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation. Celles-ci doivent être communiquées au plus tard 6 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

Le représentant du pouvoir adjudicateur se réserve le droit de demander aux candidats des précisions sur le contenu de leur offre, notamment de se faire communiquer les sous détails de prix qui s'avèreraient nécessaires à l'analyse des offres.

14. Dispositions d'ordre général

Les envois sont acheminés sous la seule responsabilité des candidats. L'organisateur de la consultation ne peut être tenu pour responsable du dépassement du délai de remise des propositions. Les frais de transport des prestations sont à la charge des candidats.

15. Date d'envoi de l'avis à l'organe de publication

Le 21 août 2008 sur le site internet vendeeglobe.org